



## Changement de statut étudiant

-----  
Par foufa007

Bonjour, je suis étudiant Algérien depuis 2008 j'ai eu un M2 en Management des PME en 2010, et cette année je finalise un MBA en Management des NTIC. avec des amis nous avons repris une société de sécurité privée qui était en nom propre nous l'avons transformé en SARL (création et non changement de statut de l'entreprise malgré la continuité de la gérance c'est pour une histoire de taxation!) j'aurai quelques interrogations à vous exposer

Tout d'abord, le fait d'être associé minoritaire dans une SARL me permet-il suffisamment de changer mon statut actuel (étudiant étranger hors UE) vers un autre statut? quel statut? quelle en est la procédure? statut commercial ou autre?

Ensuite, faudrait-il que j'aie une fonction bien précise dans la société, en plus du fait que je sois associé, c'est à dire un contrat de travail pour que je puisse bénéficier d'un statut salarié ?

dans ce cas, ne serai-je pas susceptible de bénéficier de deux rémunérations (en tant qu'associé minoritaire et salarié)? la procédure serait-elle la même pour tout changement de statut ou le fait d'être un associé minoritaire serait-il plus avantageux pour moi pour une telle démarche?

y a-t-il un effet du fait que je sois associé minoritaire dans la société sur mon changement de statut en tant que salarié?

Enfin, en guise de conclusion, quelle est la meilleure position pour moi pour faciliter mon changement de statut? quelle est la meilleure stratégie ?